

## Conseil d'École

### Du mardi 13 juin 2017

#### Présents

**Enseignants** : Mmes Cadet, Chouet, Combasson, Courtot, Dalla Costa, Mazard, Vagneux.

**Mairie** : T. Padilla (Maire), Mme Davignon (adjoite chargée des affaires scolaires), Melle Lacombe (conseillère municipale chargée des affaires scolaires)

**DDEN** : M. Chabert, M. Dufourcq

#### **Représentants des parents d'élèves :**

Titulaires : Mme Billard, Mme Haberer, Mme Rouillet, Mme Marillier, M. Gautronneau, Mme Barsanges, M. Houtin (titulaires), M. Libert (suppléant)

**Excusés** : Mmes Azaïs, Gauthier, Poirot (enseignantes), Mme Chombard, M. Dutartre (Représentants de Parents)

#### ➤ Bilan des actions pédagogiques et sorties pédagogiques 2016/2017

Cette année a été riche en projets et en sorties.

Sorties scolaires effectuées au troisième trimestre :

Classe de Mme Courtot : rencontre avec les correspondants le 12 mai. Visite de l'exposition du GAAP.

Classes de Mmes Combasson et Cadet : classe verte dans le Vercors du 2 au 5 mai.

Classe de Mme Vagneux : Sortie au Parc des oiseaux

Classe de Mme Padilla : Sortie au Musée de la mine à St Pierre la Palud + visite du village de Chessy

Exposition du GAAP : du 10 au 17 : 2 classes (Mme Cadet et Mme Combasson)

Le Conseil des Elèves a continué ses travaux commencés l'année dernière.

Merci au club de tennis de Chessy Chatillon (et à Sébastien) qui laisse à disposition de l'école du matériel ainsi que les terrains.

Sorties qu'il reste à effectuer :

Classe de Mme Chouet : Sortie poney le 22 juin.

Classes de Mmes Gauthier et Dalla Costa : Sortie pédestre avec pique nique le 23 juin aux Carrières de Glay et sortie roller sur la voie verte (de St Jean d'Ardière à Cercié) le 30 juin.

#### ➤ Actions liées au projet d'école 2017/2018

La rédaction du projet d'école 2016/2020 est terminée. Il a été envoyé à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale pour validation. Il comporte 4 volets : le parcours « maternelle » (pour les classes maternelles), le parcours de réussite scolaire (pour les classes élémentaires), le parcours citoyen et éco-citoyen (pour toutes les classes), le parcours d'éducation artistique et culturelle (pour toutes les classes). Des axes prioritaires ont été définis pour chacun de ces parcours et seront déclinés sur les 4 années du projet d'école. Ils ont été détaillés dans le précédent conseil d'école. Les actions mises en place cette année se continueront pour la plupart l'année prochaine.

Piscine : ce seront les élèves de Grande section et de CP qui iront à la piscine l'année prochaine. Mme Combasson et Mme Cadet se sont portées volontaires pour les emmener.

L'année prochaine est aussi une année de renouvellement des élus du Conseil Municipal d'Enfants.

Les futurs élèves de CE2, CM1 et CM2 vont aller visiter la mairie et rencontrer Monsieur le Maire afin de commencer à penser à leur éventuelle candidature pour les prochaines élections, le 9 octobre 2017 (dépôt des candidatures le 18 septembre).

Les élus actuels du CME, dans le cadre de leur mandat, ont pu visiter le Sénat et le Panthéon.

#### ➤ Rentrée de septembre 2017 : effectifs, rentrée des élèves de PS de maternelle

Aujourd'hui, (sous réserve), les effectifs se répartissent de la façon suivante : PS : 33, MS : 29, GS : 24. Total maternelle : 86 élèves

CP : 26, CE1 : 35, CE2 : 20, CM1 : 34, CM2 : 25. Total élémentaire : 140

Total école : 226 élèves

Les répartitions et compositions des classes sont élaborées lors d'une réunion de conseil des maîtres. Pour les classes maternelles, Mme l'Inspectrice a validé les répartitions suivantes : Une classe de 30 Petite Section attribuée à Mme Azaïs, une classe MS/GS (17MS et 13 GS) attribuée à Mme Chouet,

une classe de cycle, c'est-à-dire PS/MS/GS avec 3PS, 12 MS et 11 GS attribuée à Mme Courtot. Les compositions des classes de maternelle seront affichées fin juin.

La rentrée des PS (classe de Mme Azaïs) sera échelonnée : le premier groupe (première partie de la liste alphabétique) fera sa rentrée le lundi 4 septembre, le deuxième groupe (deuxième partie de la liste alphabétique) le mardi 5 septembre et la classe se retrouvera au complet le mercredi 6 septembre. Les modalités d'accueil des élèves, jugées satisfaisantes cette année, seront reconduites l'année prochaine :

- A 8h20 : accueil dans les classes. Entrée : portail bois. Les entrées seront surveillées par une ATSEM au portail bois. Une deuxième ATSEM fait le tour des couloirs à 8h30 pour vérifier que tous les parents sont ressortis.
- A 13h20 : Accueil dans les classes. Entrées : portail élémentaire et hall, surveillance par l'enseignante élémentaire de service (fermeture du portail à 13h30).
- Sorties 11h20/30 et 16h20/30 : par le portail bois pour les classes de Mmes Courtot et Chouet, par le portail élémentaire pour la classe de Mme Azaïs.

Pour les classes élémentaires, le projet d'organisation pédagogique a été envoyé à Mme l'Inspectrice : en attente de sa validation. Les classes seront affichées le jour de la prérentrée le vendredi 1<sup>er</sup> septembre. La rentrée est fixée au lundi 4 septembre.

#### ➤ Equipe pédagogique à la rentrée

L'équipe pédagogique reste stable. Cependant, Mme Fortune (complément de Mme Azaïs) et Mme Poirot (décharge de direction) partent vers d'autres horizons. Mme Azaïs travaillera à 75 %, le nom de la personne nommée en complément n'est pas encore connu. Le complément de décharge de direction est Mme Elodie Vermare.

#### ➤ Rôle des Représentants de parents

Ils sont membres de la communauté éducative et bénéficient d'un double statut dans l'école : Ils sont, d'une part, coéducateurs de leurs enfants (avec des droits et des devoirs comme tous les parents au sein de l'école). Ils sont, d'autre part, partenaires à part entière de l'école : ils prennent part aux décisions du conseil d'école, ils dialoguent et permettent la liaison entre les familles et l'école. Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Ils peuvent aussi être des médiateurs dont le but est de rechercher des solutions en cas de problème ou de conflit. Tout ceci nécessite beaucoup de diplomatie et d'écoute et, en même temps, de respecter le cadre institutionnel. La question est posée de comment mieux se faire connaître ? Cette année un trombinoscope a été affiché. Pour l'année prochaine, des idées sont émises : une permanence à la rentrée, une adresse mail, une newsletter.

Les représentants de Parents sont élus jusqu'aux élections suivantes (octobre 2016 à octobre 2017).

#### ➤ TAP/Etude

Les communes ont dorénavant la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours et de supprimer les TAP. C'est ce que souhaite le Conseil Municipal. En revanche, actuellement, en l'absence, de cadre réglementaire qui rend délicat d'anticiper certains points, M. le Maire souhaite ne pas se précipiter. Pour l'année prochaine, la semaine à 4 jours et demi avec les TAP est maintenue et ce sera une année de réflexion avec les différents acteurs concernés.

Concernant le choix des activités des TAP pour la rentrée prochaine : pas de réponse possible pour le moment.

Etude : une demande de prolongement du temps d'étude jusqu'à 18h avait été faite. Ce quart d'heure supplémentaire ne pourrait être qu'un temps de garderie qui doit être budgétisé par la mairie en fonction du nombre d'enfants concernés. Les Représentants de Parents vont se rendre à la Mairie pour faire le point pour la rentrée 2017.

#### ➤ Travaux

Maintenance des tni : l'entreprise qui les a installés a fait faillite.

Le parc informatique a besoin d'un rafraîchissement. Un budget a été prévu pour l'achat de 4 ou 5 ordinateurs (en lien avec les tni, usage enseignant).

Le sujet de la maintenance est à l'étude.

Fuite d'eau en cas d'orage dans la BCD : une entreprise semble être intervenue.

Une demande est faite pour que le nom des classes et des enseignantes figurent sur les portes extérieures des classes.

Deuxième portail et deuxième interphone : ils devraient être installés durant l'été.

Parking : la Municipalité est dans l'attente d'une réponse concernant une révision du PPRI (Plan particulier des Risques Inondation) qui permettrait éventuellement d'agrandir le parking en face de l'école et de fermer le parking réservé au personnel.

Une jardinière va être mise en place sous le pin afin d'interdire le stationnement (parking du personnel).

## ➤ Calendrier scolaire

Calendrier applicable à l'école de Chessy 2017/2018

N

<b>Calendrier national (zone A)</b>	
	<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>
	<u>Rentrée des enseignants</u> : Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2017
	<b><u>Rentrée des élèves</u></b> : Lundi 4 septembre 2017
	<u>Vacances de Toussaint</u> : du samedi 21 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017 au matin
	<u>Vacances de Noël</u> : du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 au matin
	<b>2<sup>e</sup> trimestre</b>
	<u>Vacances d'hiver</u> : du samedi 10 février 2018 au lundi 26 février 2016 au matin
	<u>Vacances de printemps</u> : du samedi 7 avril 2018 au lundi 23 avril 2018 au matin
	<b>3<sup>e</sup> trimestre</b>
	<u>Début des vacances d'été</u> : le samedi 7 juillet 2018

Ce dernier conseil d'école est l'occasion de remercier la Municipalité, le Sou des Ecoles, les Représentants de Parents, les parents bénévoles qui s'investissent pour la BCD, accompagnent à la piscine ou lors des sorties et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'école.

Secrétaire de séance : M. Libert  
Représentant de parents

La Présidente du Conseil d'Ecole  
Françoise Dalla Costa